

BLV MAG'

Numéro 176 - Janvier 2016

www.bourg-les-valence.fr



Sommaire

03 ÉDITORIAL

04 ACTUALITÉ

Taxe sur les Ordures Ménagères
La Ville sous Vidéoprotection
Renforcement des effectifs
de police nationale
La police municipale en Centre-Ville

06 DOSSIER

Education

08 ARRÊT SUR IMAGES

10 CADRE DE VIE

Logement social : des droits et des devoirs
La Fibre arrive !
Modification du PLU
Changement dans les factures d'eau

12 INTERCOMMUNALITÉ

Où en sommes-nous ?

13 ÉVÉNEMENTS

Week-end de l'Etrange
Concours de danse classique
Semi-Marathon

14 TRIBUNES POLITIQUES

15 SOLIDARITÉ ETAT-CIVIL

Vestiaire Bourcain
Opération Gagnant-Gagnant
Recensement

16 AGENDA

en savoir plus sur www.bourg-les-valence.fr



P. 4 - Taxe ordures ménagères



P. 5 - Vidéoprotection



P. 6-7 - Education



P. 11 - La fibre arrive !

Edito

Chère Madame, cher Monsieur,

Au terme d'une fin d'année douloureuse pour la collectivité nationale, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une très heureuse année 2016 : heureuse pour vous-même, à titre personnel, mais aussi pour notre Ville, qui est notre cadre de vie commun.

2016 sera marquée par les premières avancées du Projet Urbain. Nous poursuivrons également des travaux de mise en sécurité de l'espace public et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

En 2016, dans le contexte économique difficile que nous traversons, je proposerai au Conseil Municipal, pour la troisième année consécutive, une nouvelle réduction de la pression fiscale communale avec une baisse des taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière bâtie et non bâtie.

★

Avec 26 caméras, la Ville est désormais placée sous Vidéoprotection depuis le mois de novembre. Les caméras filment de nuit et sont opérationnelles 24 h sur 24. Les événements tragiques que nous avons connus le 13 novembre montrent que chacun doit se sentir pleinement acteur de la sécurité. Aux côtés et en soutien de la Police Nationale, la Ville apporte ainsi sa pierre à l'édifice.

★

Passées les élections régionales, nous avons souhaité organiser, cette année, une cérémonie de Vœux non pas pour quelques-uns, mais pour toute la population. Elle se déroulera lundi 25 janvier, à 19h, au Théâtre Le Rhône. Chacun d'entre vous y est cordialement invité.

Ce sera l'occasion de nous retrouver et de partager ensemble un moment de convivialité.



Marlène MOURIER
Maire de Bourg-lès-Valence

Bonne Année
à toutes
et tous !

Actualité

Hausse de 14 % de la Taxe sur les Ordures Ménagères :

A réception des avis d'imposition locaux, certains d'entre vous ont pu constater une forte hausse de la Taxe sur les Ordures Ménagères. Une situation que nous avons souhaité décortiquer compte tenu des interrogations reçues sur le sujet.



à qui la faute ?

Le traitement des déchets ménagers : une responsabilité du SYTRAD

Depuis plusieurs années, les communes ont délégué cette compétence à un organisme, le Sytrad, présidé par le Maire de Chanos-Curson, Serge Blache.

Pour assumer cette mission, le SYTRAD possède ses propres installations qu'il entretient, modernise et développe, à savoir :

- un centre de tri des collectes sélectives situé à Portes-lès-Valence ;
- une installation de stockage de déchets non dangereux à Saint-Sorlin-en-Valloire ;
- trois centres de valorisation organique des déchets ménagers résiduels construits à Beauregard Baret, Etoile-sur-Rhône et Saint-Barthélemy-de-Vals.

Pourquoi cette hausse ?

Des mauvais choix de gestion, mais aussi des surcoûts dans les travaux réalisés, ont conduit à des coûts d'élimination des déchets très élevés (choix actés alors que l'ancienne municipalité de Bourg-lès-Valence était représentée au bureau du SYTRAD). Le budget n'étant plus en équilibre, l'agglomération a dû rechercher de nouvelles recettes et ainsi augmenter la taxe qui pèse sur les ménages.

Mais cette hausse dispose d'une seconde explication. Elle est aussi le produit de la grande agglomération (décidée en 2013), qui implique que les communes membres harmonisent leur taux sur les taxes.

Ce sont là les raisons qui ont conduit à ce que nous subissons de plein fouet une hausse à Bourg-lès-Valence de 14% de la taxe.

La Ville placée sous Vidéoprotection

Depuis le 1^{er} novembre, 26 caméras surveillent désormais l'espace public, 24 h sur 24.



Renforcement des effectifs de Police Nationale sur Bourg...

Suite aux nombreuses sollicitations de la Ville, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique a annoncé au Maire que les effectifs de Police Nationale sur Bourg-lès-Valence allaient passer de 4 à 9 policiers, dès janvier 2016. « C'est une évolution que j'avais défendue de longue date et pour laquelle je souhaite remercier les services de l'Etat », souligne Marlène Mourier. Ce poste de Police Nationale ouvrira à Gay-Lussac, au Vieux-Bourg.



Rencontre avec l'Etat-Major de la Police Nationale

... et installation de la Police Municipale en Centre-Ville

Depuis septembre, la Police Municipale est installée sur l'avenue de Lyon, au numéro 7. Elle dispose de locaux neufs, plus spacieux que les anciens du fait des nouvelles missions dévolues à la Police Municipale (notamment avec une salle de visionnage et de revisionnage dédiée à la vidéoprotection). Pour rappel, la Police Municipale est ouverte du Lundi au Vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi : 17h).

Nouveau numéro de téléphone :

04 75 79 47 47



	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI ③
82,51 %	0,288 %	7,06 %	%
82,51 %	0,286 %	8,05 %	%

Orientations budgétaires 2016

Les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières diminueront en 2016. Lors du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 16 novembre dernier, le Maire a justifié cette décision par la nécessité de ne pas amputer le pouvoir d'achat des ménages dans le contexte économique actuel. Cette mesure s'appliquera à l'ensemble des foyers Bourcains. Le Conseil municipal déterminera le niveau exact de la baisse courant janvier.

en savoir plus sur www.bourg-les-valence.fr

Dossier

Education : le premier budget de la ville



Un nouveau Projet Educatif de Territoire

Depuis la rentrée 2015, la Ville propose une nouvelle organisation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) au sein du nouveau PEDT (Projet Educatif De Territoire). Pour offrir des animations de belle qualité, ce PEDT a intégré le tissu associatif local qui complète ainsi l'intervention d'animateurs périscolaires.

Des associations culturelles et sportives qui animent des ateliers de découverte de leurs pratiques. Pour la culture (théâtre, musique et danse) : le Centre Musical de Bourg-lès-Valence, les compagnies Songe, Vice & Versa, Via Nova, Indice 2, Olympic Rock Terpsi Club. Et pour le sport : le cercle d'escrime rhodanien, le centre de Taekwondo, le Judo Club et le Handisport Torball.

Ce nouveau Projet Educatif de Territoire est le fruit de la concertation entre les élus, les représentants des parents d'élèves et les enseignants. Ce PEDT propose des Temps d'Activités Périscolaires structurés par des animateurs formés et par la présence renforcée dans les écoles de « référentes de secteur » qui maintiennent des liens permanents entre les écoles et la collectivité.



Avec **1,03** million d'euros, l'Education est le premier budget de la commune. Une priorité qui se manifeste par l'entretien des écoles ou encore la mise en place des activités relatives aux rythmes scolaires.

en savoir plus sur www.bourg-les-valence.fr

Les Travaux dans les écoles

C'est à l'occasion des vacances scolaires, pour ne pas perturber le bon fonctionnement des cours, que plusieurs travaux de réfection et d'amélioration dans les écoles de la commune ont été réalisés au cours du second semestre 2015.

Des travaux qui ont concerné les écoles maternelle et élémentaire Jacques Reynaud, ainsi que les écoles élémentaires Gilbert Pestre, Robert Monnet et des Chirouzes.

A l'école maternelle Jacques Reynaud, une classe a été peinte pour un montant de 1 500€.

A l'école élémentaire Jacques Reynaud, des travaux de menuiserie ont été engagés pour un montant de 160 000€.

A l'école élémentaire Gilbert Pestre, une classe a été repeinte pour un montant de 2 000€ et l'isolation des combles a été engagée (1 800€). De gros travaux de rénovation des sanitaires ont également



été effectués (30 000€) ainsi que le remplacement de la chaufferie (61 000€).

A l'école élémentaire Robert Monnet, une classe et le couloir ont été repeints (4 500€) et des menuiseries ont été remplacées dans la salle de bibliothèque (13 500€).

A l'école élémentaire des Chirouzes, des travaux ont porté sur la modification

du système d'entrées et sorties pour un montant de 700€.

Naturellement, d'autres travaux seraient nécessaires mais compte tenu des sommes en jeu, il est important de faire une programmation dans le temps, en répartissant sur plusieurs budgets les dépenses.



Liberté-Egalité-Fraternité au fronton des écoles

La Ville a souhaité que les valeurs nationales soient rappelées aux enfants en figurant aux frontons d'entrée des écoles.

Les seize écoles publiques de Bourg-lès-Valence (maternelles et élémentaires) seront ainsi dotées d'une plaque portant les valeurs de « Liberté-Egalité-Fraternité », et ce dans les semaines à venir.



Philippe et Bernard, deux des fils de Germain Fraise

Les écoles des Chirouzes rebaptisées « Germain Fraise »

La Ville a souhaité rebaptiser le groupe scolaire des Chirouzes du nom de Germain Fraise, jeune bourcain qui s'est engagé dès l'âge de 20 ans dans la Résistance. Membre du groupe Maissonny, Germain Fraise fut un agent de renseignement, également actif pour la radio de la Résistance. Le 15 décembre dernier, la municipalité et la communauté scolaire ont tenu à lui rendre hommage en présence de la famille ; l'école maternelle et l'école élémentaire s'appelleront désormais « Germain Fraise ».

Arrêt sur images



SPECTACLE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

Dimanche 8 novembre, de nombreux Bourcains ont fait preuve d'une belle générosité et solidarité au profit de nos concitoyens malvoyants ou ayant perdu la vue.



LA BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Le 19 septembre dernier, les 36 000 Maires de France ont manifesté devant leur Mairie afin de protester contre la baisse des dotations versées par l'Etat aux communes.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX BOURCAINS !

Les nouveaux arrivants à Bourg-lès-Valence ont été reçus par le Conseil municipal, pour une présentation détaillée de la commune, de ses équipements et de ses projets.

SPORTIFS MÉRITANTS

Bastien Bravais, traileur émérite et meilleur français du Spartan Race Monde, mais aussi les joueurs Grégory Jourdan, Quentin Chizat, champions de France de joutes givordine 2015 et Faustine Tracol, meilleure féminine de sa compétition, ont été honorés en Mairie et ce afin de rendre hommage à leurs exploits.



DEVOIR DE MÉMOIRE

Dimanche 29 novembre, a été inauguré, à l'initiative de la MCA, le Jardin des Hirondelles (rond-point du péage nord). 100 oliviers ont été plantés en mémoire des victimes et en hommage aux rescapés du génocide des Arméniens.



HOMMAGE AUX VICTIMES DES ATTENTATS DU 13 NOVEMBRE

Sur le parvis de l'Hôtel de Ville, près de 500 Bourcains ont participé à l'hommage rendu aux victimes des attentats de Paris. La foule a entonné la Marseillaise et des bougies ont été déposées devant la Mairie.



EDITION 2015 DU TÉLÉTHON

Plusieurs initiatives ont eu lieu, sur la commune, le 5 décembre dernier, au profit du Téléthon. Un parcours cycliste organisé par le Cyclo Bourcain et le Sprinter Club, une randonnée pédestre à l'initiative de Rando2000, des ventes de gâteaux par des étudiantes du Lycée Le Valentin, ainsi que diverses animations organisées par l'ABALS. Un grand bravo à tous pour leur générosité !



ELECTION DE LA REINE DE BOURG-LÈS-VALENCE

Eva Collange a été élue Reine 2015 de Bourg-lès-Valence. Avec ses Demoiselles d'honneur, Alissa Samoilenko et Marina Bégot, elles représentent la Ville avec charme et beauté lors de nombreuses manifestations publiques.

RENCONTRES DE LA BD

4000 personnes sont venues assister à la 4^{ème} édition des Rencontres de la BD de Bourg-lès-Valence qui se sont déroulées à la Cartoucherie, en présence de nombreux auteurs.



Cadre de vie

Logement social : des droits et des devoirs

Gaëtan Menozzi, Adjoint en charge du logement, a proposé la création d'une Commission « Habitat et Citoyenneté » ayant pour objectif d'apporter une aide de la puissance publique, lorsque des situations de conflit se posent.

Cette Commission sera notamment composée des bailleurs sociaux et des élus de la Ville.

Aider au règlement des nuisances

La Commission aura vocation à traiter de plusieurs problématiques :

- la tranquillité publique au sein ou aux abords de logements locatifs gérés par un bailleur social ;
- les situations où des locataires ont un comportement inapproprié affectant la tranquillité du voisinage immédiat ou du quartier, ou/et la salubrité et l'hygiène publique ;
- les situations individuelles de procédures d'expulsion en cours susceptibles de conduire à un relogement sur le territoire de la Commune etc...

Les modalités d'action

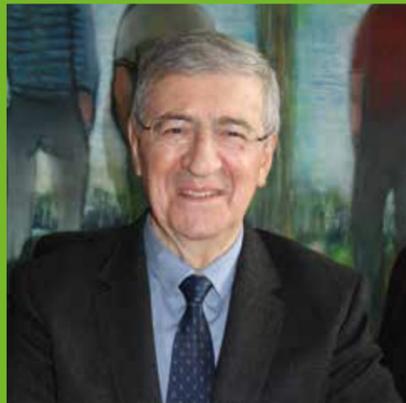
Par-delà les moyens directs dont disposent les bailleurs sociaux, la Commune pourra être amenée à prendre un certain nombre de mesures :

- des demandes **d'actions de médiation** à mettre en œuvre par les acteurs sociaux concernés (CCAS, travailleurs sociaux, services d'aide à domicile etc...)
- **des entretiens de cadrage par des élus** dans un but de rappel aux droits et devoirs aux familles posant problème ; en cas d'absence à l'entretien, un courrier explicatif leur sera remis en main propre par la Police Municipale.
- **une suspension temporaire ou une non reconduction d'éventuelles aides à caractère financier attribuées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).**

Selon Jean-Paul Lorenzi, Adjoint en charge du CCAS, « *les aides sociales ne doivent pas être vues comme un droit sans contrepartie. Ceux qui les perçoivent ont le devoir d'être exemplaires envers leur voisinage et envers la collectivité. Si ce n'est pas le cas, nous en tirerons les conséquences* ».

Par ailleurs, il a été décidé qu'une réunion serait organisée en direction des syndicats et agences immobilières afin de proposer ce même type de dispositif pour le parc de logements locatifs privés.

Face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer, les bailleurs, qui construisent des logements sociaux sur la commune, travaillent de concert avec la Municipalité à la mise en place de modalités d'action en direction des locataires créant des nuisances.



Gaëtan MENOZZI, Adjoint en charge du logement

en savoir plus sur www.bourg-les-valence.fr

La fibre optique arrive à Bourg-lès-Valence !



En matière de fibre optique, la Ville de Bourg-lès-Valence est jusqu'à ce jour très mal desservie. Alors que les besoins liés à l'utilisation des nouvelles technologies augmentent avec un nombre d'appareils connectés par foyer en constante augmentation, il est essentiel que nos concitoyens disposent d'un service optimal, notamment en matière d'accès à Internet à très haut débit.

Depuis plusieurs mois, le Conseiller municipal délégué aux nouvelles technologies et à la communication, Vincent Fugier, a rencontré à de nombreuses reprises le Directeur régional d'Orange, Richard Valette et le Responsable des relations avec les collectivités, Hervé Crétin, afin de les sensibiliser sur le sujet. Leur

dernière réunion de travail en novembre dernier a permis de déboucher sur plusieurs avancées concrètes.

Les opérations, financées par l'opérateur, se dérouleront en deux temps. Dès la fin du premier trimestre 2016, Orange engagera les travaux nécessaires à la mise en service de la fibre sur Bourg-lès-Valence. Les travaux réalisés permettront à 48 % des foyers, soit 4900 logements sur 10000, d'avoir accès à la fibre et de bénéficier de l'Internet à très haut débit. Dès la fin 2016, « les premières prises seront ouvertes ».

Un deuxième lot de travaux destinés à garantir une couverture totale de la Ville de Bourg-lès-Valence sera engagé par la suite.



Les quartiers concernés par le premier lot de travaux seront communiqués en février 2016.

Vincent Fugier s'est félicité de « *cette avancée qui pourra répondre à l'attente exprimée par plusieurs de nos concitoyens* ».

ATTENTION !

Factures d'Eau : du changement...

Afin de diminuer le coût de traitement des dossiers, la Ville a décidé d'attribuer la gestion clientèle du service des eaux de notre commune à la régie Eau de Valence, à partir du 1^{er} mars 2016.

A compter de cette date, les opérations de relève des compteurs, de facturation et d'encaissement de vos factures d'eau seront assurées par Eau de Valence. Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h, cette entreprise publique vous accueillera dans ses locaux au 62 avenue Sadi Carnot à Valence, par téléphone au 04.75.57.86.20, ainsi que sur leur site internet www.eaudevalence.fr.

L'ensemble des moyens de paiement sera maintenu : mensualisation, prélèvement à échéance, chèque, TIP, carte bleue, espèce et paiement internet.

Vous recevrez, courant du mois de janvier, un courrier d'Eau de Valence, vous précisant les modalités de mise en œuvre et vous proposant la mise en place de la mensualisation pour les clients qui en feraient la demande.

Ce changement sera aussi l'occasion de mettre en œuvre une facture unique pour l'eau et l'assainissement, facilitant ainsi vos démarches et vos règlements.

D'ici là, vous recevrez en cette fin d'année vos dernières factures émises par la société SAUR, à régler auprès de celle-ci. L'accueil SAUR, situé 52 bis avenue Marc Urtin sera maintenu jusqu'au 29 février 2016.

Modification du PLU Enquête publique

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) fait l'objet de nouvelles modifications pour :

- créer, modifier et supprimer des emplacements réservés afin d'améliorer les déplacements doux, sécuriser les voiries et valoriser l'entrée du lycée du Valentin.
- modifier les orientations d'aménagement sur la rue de Chony aux abords de la Cartoucherie, sur l'avenue de Lyon aux abords du lycée du Valentin,
- modifier le règlement sur l'implantation des constructions par rapport aux limites.

En conséquence, nos concitoyens sont invités à consulter ces dossiers lors de l'enquête publique programmée du 26 janvier au 26 février 2016 à la Direction de l'Aménagement Urbain, située au deuxième étage de la Mairie.

Un commissaire enquêteur recevra aussi les personnes intéressées lors de permanences fixes.

Agglomération « Valence Romans Sud Rhône-Alpes » :

Où en sommes-nous ?



L'agglomération, produit d'une décision prise en 2013

C'est en effet il y a près de 3 ans qu'a été prise la décision de créer Valence Romans Sud Rhône-Alpes, née de la fusion de plusieurs communautés. Auparavant, Bourg-lès-Valence était membre de Valence Agglo à laquelle la municipalité de l'époque avait notamment transféré la gestion de la Médiathèque municipale ou encore la Cartoucherie.

51 communes

Valence Romans Sud Rhône-Alpes réunit les communes du bassin de vie de Valence avec les communes du bassin de vie de Romans. L'agglomération s'étend du nord au sud du département, de Montrigaud à Upie. Au total, 110 élus siègent au sein de l'Assemblée communautaire. Celle-ci est présidée par le Maire de Valence, Nicolas Daragon. Le périmètre de cette grande agglomération a été acté par l'Etat et il n'est pas possible pour la commune de s'y soustraire. Sur les 110 élus, Bourg-lès-Valence dispose de 7 représentants (issus de la majorité et de l'opposition municipale).

Une agglomération aux compétences multiples

Ses principales attributions sont : le développement économique (création et aménagement de zones d'activités comme celle de l'Armailler) ; l'assainissement ; la collecte des déchets ménagers ; la gestion d'équipements culturels (12 médiathèques dont celle de Bourg-lès-Valence, etc...) ; la gestion d'équipements sportifs (la Patinoire de Valence, etc...).

De nouvelles compétences transférées

La loi incite aujourd'hui les communes à transférer de nombreuses compétences vers les intercommunalités. C'est ainsi que les 51 communes ont acté que les crèches, les halte-garderies et les piscines, dont la fréquentation dépasse le seul cadre communal, seront gérées par l'agglomération. Il en sera de même pour les aires d'accueil des gens du voyage et pour l'éclairage public. En revanche, les élus ont écarté l'idée de créer des polices intercommunales qui se substitueraient aux polices municipales dans les villes comme Bourg-lès-Valence qui en disposent déjà.

Voilà 2 années que l'actuelle agglomération existe. Le moment de faire un bilan d'étape et d'expliquer l'organisation et les principales missions de cette structure.

en savoir plus sur www.bourg-les-valence.fr

Week-end de l'Etrange - 18/19/20 mars 2016



Initiatrice du Week-end de l'Etrange, l'Adjointe à la culture, Myriam Ben Salem, répond à nos questions.

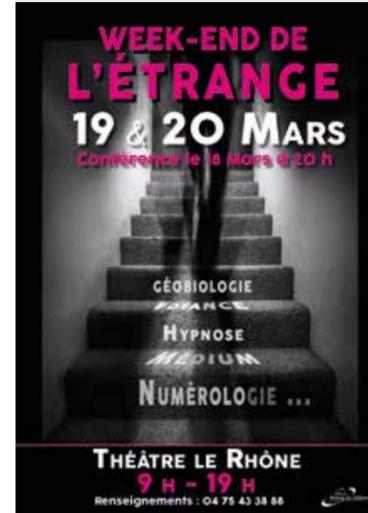
BLV Mag : Myriam Ben Salem... Un Week-end de l'Etrange... Dans quel but ?

MBS : En premier lieu, permettre à ceux qui ont déjà côtoyé le Monde de l'Inexpliqué, de l'Etrange, de rencontrer des intervenants de qualité, dont le sérieux et l'expérience professionnels contribueront à ce qu'ils apprécient davantage cet univers qui leur est déjà familier. En second lieu, permettre à ceux qui souhaitent le découvrir de pouvoir le faire dans de bonnes conditions grâce à une organisation sérieuse qui ne laisse aucune place au charlatanisme ou à la médiocrité. J'incite chacun à pénétrer ce Monde Mystérieux, Etrange mais fascinant qui ne pourra que leur apporter la solution, le soulagement ou tout simplement la détente, dont nous avons tous besoin.

BLV Mag : Quel sera le contenu de cette 2^{ème} édition ?

MBS : Nous allons ouvrir ce salon dès le vendredi 18 mars avec une conférence-débat en soirée des frères BOGDANOFF suivie de la dédicace de leurs ouvrages... Passionnants ! Le samedi et le dimanche seront consacrés à des conférences et aux consultations de professionnels, qui auront à cœur de faire découvrir leur domaine souvent critiqué plus par méconnaissance que par mépris... Seront présents géobiologues, astrologues, voyants, médiums, magnétiseurs, guérisseurs, numérologues, ufologues, spécialistes de l'hypnose etc... Je vous donne donc rendez-vous les 18, 19 et 20 mars au Théâtre Le Rhône !

Renseignements et réservations : Théâtre le Rhône - 04 75 43 38 88



Igor et Grichka Bogdanoff

Concours international de danse classique les 30/31 janvier

Pour la première fois, Bourg-lès-Valence va accueillir le Concours international de Danse Classique organisé par PETIPA International Dance Competition.

Danseur et chorégraphe français (Marseille 1818 - Saint Petersburg 1910), Marius Petipa fut Maître de Ballet. On lui doit notamment la chorégraphie de Don Quichotte (1869), de Roxane ou la belle Monténégrine (1878), de la Vestale (1888), et sur des musiques de Tchaïkovski, la Belle au bois dormant (1890), Casse-Noisette (1892), le Lac des cygnes (1895).

Le concours se déroulera les samedi 30 et dimanche 31 janvier 2016 au Théâtre Le Rhône.

Renseignements et réservations : Théâtre le Rhône - 04 75 43 38 88

Semi-Marathon 13 mars 2016

Qu'on se le dise ! L'édition 2016 du Semi-Marathon aura lieu Dimanche 13 mars 2016 à Girodet et dans les rues de Bourg-lès-Valence. Outre la course traditionnelle du Semi-Marathon, des parcours supplémentaires sont proposés à partir de 9h30 : 10 kms amateurs ou par équipes d'entreprises, des courses pour les enfants des écoles et des courses adaptées aux personnes en situation de handicap. Des animations seront en outre mises en place autour du Semi-Marathon.

Renseignements : www.semi-marathon-bourg-les-valence.fr

service des sports de la mairie (04 75 79 47 16)

Inscriptions (jusqu'au 11 mars) : contact@semi-marathon-bourg-les-valence.fr



Tribunes politiques

Majorité municipale

Après avoir affirmé - dans la presse - que la hausse de la Taxe sur les Ordures Ménagères était imputable à la Ville (alors qu'elle incombe à un organisme, le SYTRAD, qui a la charge du traitement des déchets, et qui est présidé par un élu... socialiste) ;

Après avoir affirmé - dans le bulletin municipal - que « 920 000 euros étaient perdus pour la Ville » sur un projet de vente de terrain face à Cité Momes (alors que des négociations sont en cours et avancent avec l'acheteur) ;

Monsieur Pailhès vient d'affirmer - toujours dans la presse - qu'en 2016 la dotation que verserait l'Etat à Bourg-lès-Valence allait augmenter.

Le lendemain, des annonces gouvernementales sont venues contredire cette affirmation...

Sur 3 exemples récents, l'élu de l'opposition est ainsi pris en flagrant délit... de mensonge. Compte tenu que l'enjeu de nos débats



est l'avenir de notre ville, et que nous en sommes tous soucieux, la démocratie

municipale gagnerait à s'affranchir de comportements purement tactiques, stratégiques et politiques.

Elections régionales

Merci aux Bourcains ! Sur la Ville, la liste Républicains-UDI-Modem a progressé de 10 points... là où celle du PS perd 17 points.

Il faut nous méfier de ceux qui cherchent à nous convaincre par d'autres voies que par la raison.

Certains vieux mensonges d'individus en mal de respectabilité abusent les citoyennes et citoyens par des engagements « sociaux » dans un contexte de crise sociale ou la précarité et le chômage atteignent des records. Les résultats des régionales sont encore une fois le signe de la grave crise démocratique et sociale que traverse notre pays et sur laquelle le PCF/FG ne cesse d'alerter et la mise en concurrence des territoires accentue les inégalités. Il y a urgence à ouvrir des perspectives de progrès social en France en Europe et dans le monde. Le PCF/FG appelle l'ensemble des citoyennes et citoyens à s'organiser et à se mobiliser ensemble pour leurs droits et leurs libertés et mettre de nouvelles conquêtes sociales à l'ordre du jour. Meilleurs Vœux pour 2016.

Esson Gérard Conseiller municipal PCF/FG (permanence le jeudi de 10h à 12h ou sur rendez-vous au 04.75.79.47.11)

Bourcains, Bourcaines, Debout la France vous remercie !

Le 1^{er} tour des régionales est sans appel, c'est un rejet massif des partis du système dans l'échec depuis trente ans. Au 2nd tour, le FN s'est révélé être un parti de contestation que les français ne souhaitent pas voir gouverner. Les citoyens n'ont confiance ni dans le système, ni dans les extrêmes. Ils attendent de vraies solutions, par de nouvelles idées avec de nouvelles personnes. C'est tout le sens du combat que mène Debout la France en défendant un patriotisme gaulliste de rassemblement. « Servir sans se servir » est notre ligne, « Ni système, ni extrêmes » est notre devise.

Damien Toumi, conseiller municipal Debout La France
Contact : toumi.damien@gmail.com
06 50 12 20 14

Oppositions municipales



Bonne année 2016

F.NEYRON, JY GIROUIN, V.KEYSER, W.PAILHES, M.ORY, D.CLUZEL, C.RANC

Aucun projet dans le budget 2016

Madame le Maire n'a présenté aucun projet structurant pour 2016. Pas un mot sur le sport, la culture, l'environnement, l'économie, le monde associatif, l'habitat, les rues Roger Salengro, Belle Meunière, avenue Pierre Benoit, Marcel Vivier dont elle parlait tant dans l'opposition. Et disparition complète du projet des « Champs Elysées » de Bourg-lès-Valence.

Depuis 2 ans, les chantiers sont arrêtés

Les élus de la majorité ont stoppé la construction de logements et de commerces sur le terrain en centre-ville à côté de la Poste. Cette friche est à l'abandon, tout comme la création d'une nouvelle salle des fêtes. Et que devient la salle des sapes depuis sa fermeture ?

Marlène Mourier taxe de plus en plus les Bourcains

Taxes d'ordures ménagères +15%. Tarifs de cantine +15%. Nous disons STOP !

Projet urbain : le slogan de campagne « Stop à la bétonisation » est déjà oublié

A grand renfort de communication, l'étude urbaine qui a coûté 100 000 aux Bourcains reprend à la lettre notre programme avec 3 priorités : centre-ville, Cartoucherie, berges du Rhône. Lorsque Mme Mourier était dans l'opposition, elle a toujours voté CONTRE tous ces dossiers. Les promesses sont déjà très loin, pour preuve l'annonce lors du dernier conseil municipal de l'urbanisation des deux grandes carrières de l'Armailler.

Régionales : Madame le Maire battue sur la commune.

Désaveu pour Mme Mourier : la gauche arrive en tête avec près de 40% des voix. Force est de constater que les Bourcains ne lui font pas confiance pour représenter les intérêts de la ville à la région. Ou bien en ont-ils assez de ses cumuls de mandats qui ne laisseront que peu de temps pour Bourg lès Valence

Les dossiers que nous défendons pour les Bourcains

- Nouvelle salle des fêtes sur les berges du Rhône - création d'un parc dans la Cartoucherie
 - Baisse des tarifs de la cantine et gratuité des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Solidarité - Etat-Civil

Vestiaire Bourcain

Ouvert à tous ceux qui souhaitent donner et/ou acheter des vêtements et des chaussures d'occasion (en excellent état) pour un prix symbolique, le Vestiaire Bourcain (rue Emile-Vidal) ouvrira, en plus de ses horaires habituels, une demi-journée supplémentaire à compter du 20 janvier : le Mercredi de 14h à 16h30.



Opération « Gagnant-Gagnant »

Gagnant-gagnant est une initiative mise en place par la Ville via les actions du CCAS : tout bénéficiaire d'une ou de plusieurs aides données par la collectivité s'engage à participer à une (ou plusieurs) action bénévole : collecte alimentaire, récoltes de fruits et légumes avec le CIVAM (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) et le GESRA (Groupement des Epicerie Sociales et solidaires de Rhône-Alpes),

et tout autre activité définie en fonction des qualifications et potentialités des personnes. Le tri des dons reçus par le Vestiaire Bourcain fait également partie intégrante de ces actions et implique actuellement la participation, ponctuelle ou plus régulière, d'une quarantaine de personnes. Pour l'Adjoint aux affaires sociales, Jean-Paul Lorenzi, « le but de cette initiative est de faire en sorte que le bénéficiaire d'une aide puisse également

donner de son temps en contrepartie à la collectivité afin de se sentir utile dans la Ville. »

Sur le principe « Une aide = une action », l'initiative « Gagnant-Gagnant » propose une relation différente vis-à-vis de l'institution dans un souci constant de valorisation des bénéficiaires et des participants.



De gauche à droite : Dina Kermiche, Nathalie Andria, Josiane Breux, Jerick Altet

recensement 2016. Puis, du **21 janvier au 27 février 2016**, les agents remettront les questionnaires aux habitants qui devront les remplir eux-mêmes. Les personnes recensées ont la possibilité de répondre par internet. **Toutefois, si des personnes ne le souhaitent pas, l'agent recenseur récupère les questionnaires renseignés lors d'une seconde visite qui fera l'objet d'un rendez-vous.** Le 27 février au soir, plus aucun questionnaire ne pourra être recueilli. Aussi, nous vous remercions de restituer vos questionnaires dès que possible.

En janvier et février : le recensement !

Chaque année une enquête de recensement est faite, par sondage, auprès de 8 % des logements de la commune. Répondre est une obligation, sachant que la loi protège la confidentialité des renseignements recueillis. Cette année, 4 agents ont été recrutés. **Ils seront en possession d'une carte tricolore certifiée par la Mairie. Du 06 au 20 janvier 2016**, ils avertiront (par courrier personnalisé ou affiche) les logements concernés par le

Etat-Civil de septembre à novembre 2015



LES NOUVEAUX NÉS DE L'ÉTÉ

Septembre : Arthur BAILEY - Lola KOUYOUMDJIAN - Ismaïl ZERGUI - Simon BOUILLLOUX - Noah LOUISIN Raphaëlle JEAMES Théo BOUCHARD - Evana MASSON DEMONCEAUX - Méline LEYDIER

Octobre : Olivia VITALI - Chayma DELLOUL - Timéo POURRET - Sévan VANSUYPEENE SAHAKIAN Tilio LEMOINE Ayden GUILHOT VANNEREAU - Sofia BRAHMIA - Mattis SAINT SORNY Hira JAKUPI - Shanon MERLEVELDE Manissa TAIEB - Hailey KOULTOUKIAN

Novembre : Lorys ROUX - Kiara LUCAS MARRACCINI - Louise MONTMAGNON - Zaher SOLTANA - Eliana CUSIMANO VAUGEOIS - Dahya SADLI - Nahel CHAUCHÉ - Liith HARUTYUNYAN

ILS SE SONT DIT « OUI »

Septembre : Fabrice BASSO et Vanessa SAAB - Stéphane COTTE et Françoise HENNUYER

Octobre : Enis BEKTESHI et Fitore BEKTESHI - Jean-Christophe DUPLAN et Christelle FAYOLLE Frédéric GOMES et Hélène KENAN - Olivier MAUCOURT et Mélanie BOUCHET - Olivier ZAHM et Alexandra BIEZ Hugo KASPARIAN et Sylvie CAMU

Novembre : Fatmir SINANI et Emira MARGJEKA

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Septembre : Roger VENOUILL - Samuel GENTIAL - Simone BESSEY - Martine PERES - Christiane DUCROS - Monique JOMARD
Octobre : Emile BATIGNE - Joël BOURNE - Marie-Antoinette BAUDE - Suzanne ROUEST - Rose BELLOT Andrée PIERRE Louise REY - Marcelle JOMARON - Yvette GAUTHIER - Robert BELLE Germaine MICHOU - Sarah MANGANO - Alain JUNIQUE Claudine BARAQUAND - Angèle SPIELMANN - Ramona SANTIAGO - Pierre BROTTES - Conception IBANEZ - Marie ROGOFF
Novembre : Françoise JOCTEUR - Gérard MARIUSSE - Franck RIVALLAIN - Jacques PAUCHET - Julien LORENTE - Thierry BAILLY Lionel BEAL - Simone SALLE - Juan HERREROS ALAMO - Bernard LIND - Zitouni MEKIRECHE

Dames de cœur Appel à Bénévoles

Pour répondre aux demandes des personnes âgées isolées qui le sollicitent, le CCAS recherche de nouvelles Dames de Cœur bénévoles.
Contact : 04 75 79 45 78

Janvier

Vendredi
15 JANVIER
17h30 et 20h30

Film conférence
Connaissance du Monde
L'Inde
Théâtre Le Rhône

Samedi
23 JANVIER
20h00

Humour
Arnaud Ducret
« Arnaud Ducret
vous Fait Plaisir »
Théâtre Le Rhône

Lundi
25 JANVIER
19h00
Vœux à la population
Théâtre Le Rhône

Samedi Dimanche
30-31 JANVIER
10h00 9h30
Concours international
de danse PETIPA
Théâtre Le Rhône

Février

Mardi
02 FÉVRIER
20h30
Humour
Jean-Marie Bigard
« Nous les Femmes »
Théâtre Le Rhône

Jeudi
04 FÉVRIER
15h00 et 20h30
Valses de Vienne
Concert du Nouvel An
Théâtre Le Rhône

Vendredi
05 FÉVRIER
17h30 et 20h30
Film conférence
Connaissance du Monde
La Louisiane
Théâtre Le Rhône

Vendredi
12 FÉVRIER
20h30
Théâtre
« Thé à la Menthe
ou t'es Citron »
Théâtre Le Rhône

Mars

Dimanche
06 MARS
17h00
Humour
« Confidences sur pas mal
de trucs plus ou moins
confidentiels »
Théâtre Le Rhône

Mercredi
09 MARS
20h00
Concert
Louise Attaque
Théâtre Le Rhône

Jeudi
10 MARS
20h30
Comédie
Constance
« Partouze Sentimentale »
Théâtre Le Rhône

Vendredi
11 MARS
17h30 et 20h30
Film conférence
Connaissance du Monde
Irlande
Théâtre Le Rhône

Samedi
12 MARS
20h30
Concert
Bigflo et Oli
Théâtre Le Rhône

Dimanche
13 MARS
à partir de 9h00
Semi marathon
Girodet

Mercredi
16 MARS
20h00
Humour
Baptiste Lecaplain
« Origines »
Théâtre Le Rhône

Vendredi
18 MARS
Soirée conférence et
dédicaces des frères
BOGDANOFF
Théâtre Le Rhône

Samedi Dimanche
19-20
Week-end de l'Étrange
Théâtre Le Rhône

Jeudi
24 MARS
20h30
Humour
Kallagan
Théâtre Le Rhône

MARS
9h00-19h00

Avril

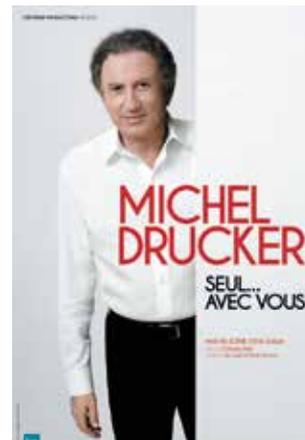
Vendredi
01 AVRIL
20h30
Humour
Roland Magdane
« Le Best of des 40 ans !! »
Théâtre Le Rhône

Vendredi
08 AVRIL
17h30 et 20h30
Film conférence
Connaissance du Monde
Russie éternelle
Théâtre Le Rhône

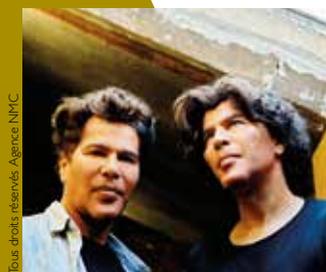
Dimanche
10 AVRIL
19h00
Concert
Marina Kaye
Théâtre Le Rhône

Jeudi
21 AVRIL
15h00
Spectacle
« Vos Années Bonheur ! »
Théâtre Le Rhône

Vendredi
22 AVRIL
20h00
Spectacle
Michel Drucker
« Seul avec Vous ! »
Théâtre Le Rhône



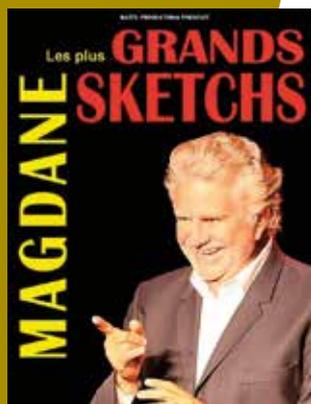
Jeudi
28 AVRIL
20h00
Spectacle
Artus
« Saignant à Point »
Théâtre Le Rhône



18 Mars - 20h30

AGENDA

de Janvier
à Avril
2016



1^{er} Avril - 20h30